

N°1936

du 27
Février
2026



L'UNION

Bi-hebdomadaire Togolais d'Informations et d'Analyses

**DANS LES HÔPITAUX
ET CENTRES DE SANTÉ**

Des couleurs pour ne plus faire ^(P.4)
de confusion entre le personnel

AGRICULTURE BIOLOGIQUE

Le Togo doublement dans le peloton de
tête africain, selon le rapport FiBL 2026 ^(P.3)

**À LA RECHERCHE DES
FINANCEMENTS VERTS**

Le Togo fait sa mise en ^(P.6)
route pour la COP31

SESSION EXTRAORDINAIRE DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE

L'état d'urgence ^(P.3) sécuritaire dans les Savanes à proroger

EN PLUS...

INDUSTRIE

DE LA PRODUCTION LOCALE AUX CHAÎNES DE VALEUR RÉGIONALES

La CNUCED comble les lacunes des PME du Togo et du Bénin en agro-
transformation

ÉNERGIE

DIFFICULTÉS OPÉRATIONNELLES DE LA CEET

Les mêmes anomalies d'une année à l'autre, à 92% dans le génie civil

SOCIÉTÉ

JOURNÉE DU 08 MARS

Fête ou réflexions ?

SOCIAL

POUR SOUTENIR FEMMES ET PETITE ENFANCE

Des garderies bientôt implantées au cœur des marchés

SANTÉ

LE PARFUM ET NOTRE SANTÉ

Les formules de parfums sont des secrets commerciaux que les
entreprises ne divulguent pas... Quels effets sur le corps humain ?

" Lorsque les circonstances l'exigent
et que l'intérêt supérieur de la Nation
appelle à une action résolue, il incombe
aux représentants du peuple de répon-
dre présent, avec dignité et responsa-
bilité ", déclarait Komi Sélom Klassou,
le Président de l'Assemblée nationale
alors qu'il ouvrait la première session
extraordinaire de l'année 2026 de son
institution. Elle est consécutive à la
demande du Président du Conseil
Faure Essozimna GNASSINGBE en
lien avec les dispositions de l'article
12, alinéa 3 de la Constitution de la Ve
République qui dispose que les cham-
bres peuvent être convoquées en ses-
sion extraordinaire par leur Président
sur un ordre du jour déterminé à la de-
mande du Président du Conseil ou de
la majorité des membres composant
l'Assemblée nationale ou le Sénat...



Komi Sélom Klassou, le Président de l'Assemblée

SANTÉ

LE PARFUM ET NOTRE SANTÉ

Les formules de parfums sont des secrets commerciaux que les entreprises ne divulguent pas... Quels effets sur le corps humain ?

Chaque jour, chaque fois, avant de sortir nous ne pouvons ne pas nous parfumer ; l'intérieur de nos maisons, bureaux, véhicules,... ne peut être sans une odeur d'eau de parfum ; des gadgets et autres produits cosmétiques doivent avoir des parfums... Bref, le parfum est continuellement dans le quotidien de l'Homme.

Mais, derrière ces parfums agréables, il peut y avoir des dangers cachés qui peuvent nuire à notre peau, à notre santé et même à l'environnement.

Maurille AFERi

Que contient réellement le «parfum» ?

Le terme «parfum» sur l'étiquette d'un produit peut sembler inoffensif, mais il cache souvent un cocktail de produits chimiques. Les formules de parfums sont considérées comme des secrets commerciaux, les entreprises ne sont donc pas tenues d'en divulguer les ingrédients. Cela signifie qu'un seul mot, «parfum», peut représenter des dizaines, voire des centaines de produits chimiques synthétiques toxiques, dont certains peuvent avoir des effets nocifs.

Les parfums sont-ils dangereux pour la santé ?

Les parfums ajoutent une touche de raffinement à notre quotidien, mais certains s'interrogent sur leurs effets potentiels sur la santé. Irritations, allergies ou substances controversées.

Les parfums peuvent-ils nuire à la santé ?

L'utilisation de parfums fait partie de notre routine quotidienne, mais leur impact sur la santé soulève parfois des interrogations. Certains composants chimiques présents dans les parfums peuvent provoquer des réactions indésirables, notamment des irritations cutanées, des maux de tête ou des troubles respiratoires chez les personnes sensibles. Les perturbateurs endocriniens, souvent pointés du doigt, sont également au centre des débats, car ils pourraient altérer l'équilibre hormonal à long terme. Toutefois, ces risques varient selon la composition du parfum et la sensibilité individuelle de chaque utilisateur.

Quels ingrédients des parfums posent problème ?

Certains ingrédients présents dans les parfums sont régulièrement mis en cause pour leurs effets potentiels sur la santé. Les parfums sont faits à partir de tellement d'ingrédients et de substances qu'il serait impossible de tous les détailler sur une étiquette. Parmi les substances les plus controversées, on retrouve :

• **Phthalates** : utilisés pour fixer les arômes, ils sont suspectés d'agir comme perturbateurs endocriniens.

• **Formaldéhyde** : un conservateur parfois présent, classé comme cancérigène potentiel.

• **Benzène** : un solvant chimique pouvant être toxique à long terme.

• **Linalol et limonène** : des



allergènes naturels pouvant provoquer des irritations ou des réactions allergiques.

• **Musc synthétique** : souvent utilisé pour son odeur persistante, il peut s'accumuler dans l'organisme et perturber le système hormonal.

Bien que ces ingrédients ne soient pas toujours dangereux en faible concentration, une exposition répétée ou prolongée peut augmenter les risques pour certaines personnes sensibles.

Certains produits sont désignés comme déchets dangereux : toluène, chlorure de méthyle, chlorure de benzyl, c'est un comble, dans les labos on nous fait la vie amère, sans arrêt, à cause des risques de ces produits et on les retrouve dans les parfums auxquels on est aussi exposé tous les jours.

Selon une étude, sur 17 parfums testés, 12 contenaient du phtalate



de diméthyl, une substance chimique décelée chez 97 % des Américains. Le phtalate de diméthyl est associé au développement anormal des organes génitaux chez les bébés de sexe masculin et aux anomalies du sperme chez les hommes adultes.

Comment éviter les parfums nocifs ?

Pour limiter les risques liés aux parfums, quelques précautions simples peuvent être prises :

• **Privilégier les parfums naturels ou bio** : Les parfums élaborés à partir d'ingrédients naturels et certifiés biologiques contiennent moins de substances synthétiques potentiellement nocives.

• **Vérifier les étiquettes** : Évitez les produits contenant des phtalates, du formaldéhyde ou d'autres substances reconnues comme irritantes ou perturbatrices endocriniennes.

• **Tester avant utilisation** : Appliquez une petite quantité de parfum sur votre peau pour vérifier l'absence de réaction allergique avant une utilisation régulière.

• **Limiter l'exposition** : Portez du parfum avec modération et privilégiez les zones où la peau est moins sensible, comme les vêtements, plutôt que directement sur la peau.

• **Éviter les contrefaçons** : Les faux parfums peuvent contenir des ingrédients non réglementés, augmentant ainsi les risques pour la santé.

Adopter ces gestes simples permet de profiter des parfums tout en réduisant les risques pour votre bien-être et celui de votre entourage. Découvrez également notre collection de parfums pour elle pour allier élégance et sécurité au quotidien.

Les parfums d'intérieur sont-ils sans risque ?

Les parfums d'intérieur, tels que les bougies parfumées, les sprays ou les désodorisants, peuvent également poser des risques pour la santé. Ces produits contiennent souvent des composés organiques volatils (COV), qui se libèrent dans l'air et peuvent provoquer des irritations respiratoires, des maux de tête ou des nausées, surtout dans les espaces mal ventilés. Certaines substances, comme le formaldéhyde ou le benzène, sont particulièrement préoccupantes en raison de leur toxicité potentielle à long terme.

Pour limiter les risques :

• **Aérez régulièrement** : Maintenez une bonne circulation d'air lorsque vous utilisez des parfums d'intérieur.

• **Évitez les excès** : Utilisez ces produits avec parcimonie pour minimiser l'exposition aux substances chimiques.

(suite à la page 7)

INSTITUTION

Protection et promotion du patrimoine culturel national du Togo

La protection et la promotion du patrimoine culturel national est un sujet important pour le gouvernement togolais qui vient d'adopter ce mercredi 25 février 2026 en conseil des ministres un projet de loi y afférent. " Cette initiative vise à renforcer la protection du patrimoine culturel togolais et à l'adapter aux évolutions sociétales ainsi qu'aux normes internationales. ", indique-t-on au gouvernement.



Le projet de loi insiste sur la reconnaissance et la protection du patrimoine immatériel et subaquatique, l'alignement de la législation nationale sur les conventions internationales de l'UNESCO, la mise en conformité avec le code pénal pour mieux sanctionner les atteintes aux droits de propriété littéraire et artistique. Selon le communiqué du gouvernement, ces multiples innovations sont aussi im-

portantes que les résultats escomptés.

Le présent projet de loi qui sera soumis à l'approbation de l'Assemblée nationale vise à renforcer la protection et la valorisation du patrimoine culturel togolais, à soutenir les artistes et créateurs nationaux, et à promouvoir le développement d'une industrie culturelle dynamique et contribuer à renforcer l'attractivité du Togo, notam-

ment dans les domaines du tourisme et des industries créatives.

Le gouvernement entend ainsi préserver et valoriser notre patrimoine culturel pour les générations futures, tout en promouvant la créativité et l'innovation. Cette initiative est un pas important vers la reconnaissance de la richesse culturelle du Togo et son intégration dans l'économie nationale.

NÉCROLOGIE

Le militant politique pour les droits civiques, le Révérend noir américain, Jesse Jackson est mort à 85 ans

Jesse Louis Jackson Sr. ou Jesse Jackson est un révérend noir américain, né le 8 octobre 1941 à Greenville, dans l'État de Caroline du Sud, aux États-Unis. C'est un militant politique pour les droits civiques et notamment ceux des Noirs américains. Il a été candidat pour la nomination aux élections présidentielles de son pays, dans le Parti démocrate, en 1984, en 1988 et en 2004. Figure de proue de la lutte pour les droits civiques aux États-Unis, ayant travaillé aux côtés de Martin Luther King Jr. au sein de la SCLC. Il est particulièrement célèbre pour avoir fondé l'organisation Rainbow PUSH, qui milite pour la justice sociale, l'égalité économique et le droit de vote des minorités.

Son influence politique a atteint un sommet dans les années 1980 lorsqu'il s'est présenté à l'investiture démocrate pour la présidence, devenant le premier Afro-Américain à mener une campagne d'envergure nationale. Orateur charismatique, il a marqué les esprits avec des discours puissants, notamment son célèbre slogan " Keep Hope Alive " lors de la convention de 1988.

Au-delà de la politique intérieure, il a acquis une stature internationale en agissant comme médiateur pour obtenir la libération de nombreux otages et prisonniers à travers le monde.

Avant Barack Obama et après la candidature symbolique de Shirley Chisholm, il est le premier noir-américain à remporter une primaire du parti démocrate. En 1988, il avait collectionné les victoires, essentiellement dans le sud des États-Unis : l'Alabama, la Caroline du Sud, la



Géorgie, la Louisiane, le Michigan, le Mississippi, la Virginie et le District de Columbia l'avaient choisi.

Il naît dans une maison pauvre de Greenville, en Caroline du Sud. Il se marie avec Jacqueline Lavinia Brown le 31 décembre 1962.

Il suit des cours à l'université de l'Illinois et à l'université A&T de Caroline du Nord. Il étudie ensuite en théologie, au Chicago Theological Seminary (Séminaire théologique de Chicago), où il ne finit pas immédiatement ses études mais reçoit le titre de " Master of Divinity " (maître de divinité) en 2000, pour ses études et son expérience personnelle. Il organise alors dans la Southern Christian Leadership Conference (Conférence des chefs chrétiens du Sud) sous l'influence de Martin Luther King Jr.. Il dit avoir été à côté du pasteur King à Memphis lors de son assassinat, le 4 avril 1968. Il est ordonné ministre baptiste à la fin de cette même année.

Il a créé deux organisations non lucratives People United to Serve Humanity (PUSH, " peuple uni pour servir l'humanité ") en 1971 et la Rainbow Coalition en 1984. Elles ont fusionné en 1996 sous le nom de Rainbow/PUSH. Dans les an-

nées 1980 il apparaît comme la plus importante personnalité politique afro-américaine, et devient porte-parole pour la reconnaissance des droits civiques.

Ces dernières années, il a soutenu publiquement quelques personnalités afro-américaines confrontées à la Justice, comme par exemple, en 2005, le chanteur Michael Jackson pendant son procès ou encore le condamné à mort Stanley Williams.

Il fait aussi une apparition dans la série américaine South Park, saison 11, épisode 1 : Avec nos excuses à Jesse Jackson.

Le 4 novembre 2008, Jackson était présent au rassemblement de Barack Obama, fêtant l'élection de ce dernier à la présidence. Il fut vu en pleurs par les caméras de CNN, et cette image forte fut reprise par de nombreuses personnalités, dont Denis Sassou N'Guesso, président du Congo, qui déclara le lendemain : " Nous avons suivi à la télévision ce qui se passait et j'avoue que à voir les larmes du pasteur Jesse Jackson, je crois que c'est une image qui a bouleversé, et on a vécu avec une grande émotion ce moment-là".

SESSION EXTRAORDINAIRE DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE

L'état d'urgence sécuritaire dans les Savanes à proroger

" Lorsque les circonstances l'exigent et que l'intérêt supérieur de la Nation appelle à une action résolue, il incombe aux représentants du peuple de répondre présent, avec dignité et responsabilité ", déclarait Komi Sélom Klassou, le Président de l'Assemblée nationale alors qu'il ouvrait la première session extraordinaire de l'année 2026 de son institution. Elle est consécutive à la demande du Président du Conseil Faure Essozimna GNASSINGBE en lien avec les dispositions de l'article 12, alinéa 3 de la Constitution de la V^e République qui dispose que les chambres peuvent être convoquées en session extraordinaire par leur Président sur un ordre du jour déterminé à la demande du Président du Conseil ou de la majorité des membres composant l'Assemblée nationale ou le Sénat.

Eric J.

Sept (7) projets de loi seront étudiés en première et deuxième lecture. Il s'agit du projet de loi autorisant la prorogation de l'état d'urgence sécuritaire dans la région des Savanes. La situation sécuritaire dans la région des Savanes au Togo reste tendue en raison d'incursions de groupes armés terroristes depuis novembre 2021. Régulièrement, des attaques de groupes armés liés à la crise sahélienne visent la région avec à la clé des morts parmi les forces de défense et surtout des civils. Cela engendre des déplacements massifs de populations, des fermetures d'écoles, et une économie locale fortement ralentie. Pour protéger les populations, contrer le terrorisme et renforcer la surveillance et relancer les activités dans la région, l'Etat a déployé l'armée dans l'opération Koundjoaré. De même, l'état d'urgence sécuritaire a été décrété le 13 juin 2022, et depuis, il est prorogé pour que l'armée puisse achever son travail et que les populations retrouvent leur sérénité.



vail et que les populations retrouvent leur sérénité.

Le texte vise à consolider les efforts du gouvernement et des forces de défense et de sécurité dans la lutte contre les menaces sécuritaires persistantes dans cette région ; le projet de loi relatif à la lutte contre le blanchiment de capitaux, le financement du terrorisme et la prolifération des armes de destruction massive (deuxième lecture). L'adoption définitive constituera un pas décisif dans la lutte contre les

fléaux qui minent les sociétés et compromettent la stabilité du pays.

Il y a aussi le projet de loi portant réglementation de la microfinance en République Togolaise. Il vise à encadrer et à promouvoir un secteur clé pour l'inclusion financière, le développement local et l'autonomisation des populations les plus vulnérables ; le projet de loi portant transfert des missions, du personnel et du patrimoine du Fonds d'Appui aux Initiatives Économiques des Jeunes (FAIEJ) à l'Agence de Développement

ment des Très Petites et Moyennes Entreprises (ADTPME) ; le projet de loi modifiant le régime juridique et fiscal harmonisé applicable au projet du gazoduc de l'Afrique de l'Ouest en République Togolaise (Deuxième lecture) ; le projet de loi portant répression du faux monnayage et autres atteintes aux signes monétaires dans les États membres de l'Union Économique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) ; le projet de loi portant loi-cadre sur l'environnement.

Pour le Président de l'Assemblée nationale, ces projets de loi, par leur diversité et leur portée, touchent aux fondements mêmes de la souveraineté, de la sécurité, du développement économique et social, ainsi que de la préservation de l'environnement du pays. « Ils appellent de notre part une attention particulière, une analyse approfondie et un débat constructif, dans l'intérêt supérieur de notre Nation », a déclaré Komi Sélom Klassou.

Pour la Représentation nationale, convoquée dans un contexte marqué par des défis stratégiques, cette session extraordinaire, témoin de la solidité de la démocratie parlementaire et de la capacité des députés à répondre, en toute responsabilité, aux exigences de notre temps. Elle illustre également la place centrale qu'occupe l'Assemblée na-

tionale dans la préservation des intérêts fondamentaux de notre pays et dans la construction d'un avenir prospère pour nos concitoyens.

Il a indiqué que l'objectif pour l'Assemblée nationale est d'assurer une adoption définitive de ces textes avant la clôture de cette session extraordinaire, afin que les députés se préparent sereinement à l'ouverture de la première session ordinaire de

l'analyse des textes, de recueillir les avis et les contributions nécessaires, et de garantir que les projets de loi soumis à l'approbation des élus du peuple soient d'une qualité irréprochable. « Je sais pouvoir compter sur le sens d'organisation et la diligence des membres des bureaux des différentes commissions saisies au fond, afin que les rapports soient produits dans les



l'année, prévue constitutionnellement pour le premier mardi d'avril.

D'ores et déjà, les travaux en commission ont déjà débuté. Komi Sélom Klassou a relevé que ces travaux en commission, qui constituent une étape essentielle du processus législatif, permettront d'approfondir

meilleurs délais. Cela nous permettra de programmer rapidement les séances plénières pour l'examen et l'adoption des textes, tout en respectant les exigences des navettes parlementaires », a dit Komi Sélom Klassou.

AGRICULTURE BIOLOGIQUE

Le Togo doublement dans le peloton de tête africain, selon le rapport FiBL 2026

* 4^e rang (225,725 hectares), pour la plus grande superficie de terres agricoles cultivées en agriculture biologique.

* 2^e rang (5,9%), pour la plus grande part de terres cultivées en agriculture biologique.

Late Pater

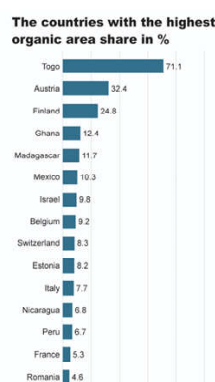
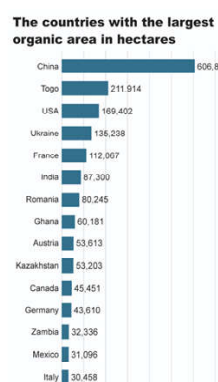
Le rapport « The World of Organic Agriculture : statistiques et tendances émergentes 2026 », mis en ligne ce 12 février 2026, évoque les faits et chiffres clés de l'agriculture biologique en Afrique. In indique que, en 2024, le secteur biologique africain est resté fortement connecté aux marchés internationaux : les exportations ont progressé, témoignant d'une demande soutenue pour les produits biologiques africains. Le nombre de producteurs biologiques a augmenté de 535 992 producteurs (+12,4%) par rapport à 2023, même si cette hausse doit être interprétée avec prudence car elle est principalement due à une meilleure disponibilité des données, reflétant des rapports plus complets de la part des organismes certificateurs plutôt qu'à un changement structurel soudain. Il a atteint 4 844 872 (l'Asie reste en tête avec 2 711 499 producteurs, l'Afrique 1 365 579, l'Europe 490 637 et l'Amérique latine 238 179). Cette augmentation est principalement due à l'Afrique (+417 614 ; +44,1%). Dans ce contexte, la superficie des terres agricoles biologiques déclarées en Afrique a diminué en 2024. Cette évolution a coïncidé avec le début de la phase de transition pour la mise en œuvre de la nouvelle législation européenne sur l'agricul-

ture biologique. Malgré ce recul en 2024, la superficie des terres agricoles biologiques en Afrique restait supérieure à son niveau de 2022 et, sur la décennie 2015-2024, elle a progressé plus rapidement que la superficie mondiale des terres agricoles biologiques. En Afrique, plus de 2,8 millions d'hectares étaient cultivés selon les principes de l'agriculture biologique en 2024 – l'Océanie 53,2 millions d'hectares, soit 53,8%, l'Europe 19,6 millions d'hectares, soit 19,8%, l'Amérique latine 10,3 millions d'hectares, soit 10,4%, l'Asie 8,7 millions d'hectares (8,8%), l'Amérique du Nord 4,3 millions d'hectares (4,4%) –, soit 0,2% des terres agricoles du continent. Plus de 2,8% des terres agricoles biologiques mondiales se trouvaient en Afrique. Cette superficie a diminué de plus de 599 000 hectares (près de 18% par rapport à 2023). Avec plus de 505 000 hectares, l'Ouganda possédait la plus grande superficie de terres agricoles cultivées en agriculture biologique, suivi du Burkina Faso (251,236 hectares), de l'Éthiopie (227,034 hectares) et du Togo (225,725 hectares). Près de la moitié des terres agricoles biologiques d'Afrique se trouvaient dans ces quatre pays. Les terres biologiques ont diminué de près de 600 000 hectares en Afrique en 2024, soit une baisse de 17,6%. Toutefois, par rapport à 2022, cela re-

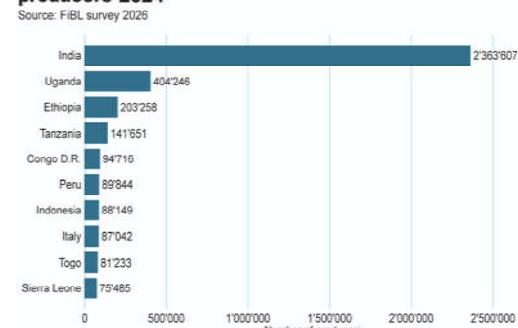
présentait tout de même une augmentation de 70 000 hectares (2%). Au cours de la décennie 2015-2024, les terres agricoles biologiques ont progressé de 74%, soit à un rythme plus rapide que la moyenne mondiale.

Sao Tomé-et-Principe est le pays d'Afrique affichant la plus grande part de terres cultivées en agriculture biologique avec un taux impressionnant de 22,1%, qui le place ainsi parmi les 22 pays au monde dont la part de terres cultivées en agriculture biologique dépasse 10% (et parmi les sept pays dont la part atteint 20%). Sao Tomé-et-Principe était suivi par le Togo (5,9%), La Réunion (4,7%) et la Sierra Leone (4,3%). Le Togo devance aussi l'Ouganda 3,5%, l'Égypte 2,9%, le Burkina 2%, le Bénin 1,1%. En 2024, les terres agricoles biologiques en Afrique représentaient 0,2% de la superficie agricole totale du continent, un pourcentage inférieur à la moyenne mondiale de 2,1%. Le Togo, avec 81.233, est dans les dix pays comptant le plus de producteurs biologiques en 2024. L'Inde écrase le classement (plus de 2,363 millions), puis l'Ouganda, l'Éthiopie, la Tanzanie...

Plus de la moitié des terres agricoles biologiques en Afrique sont consacrées aux cultures permanentes (1 629 252 hectares). Parmi les principales cultures figurent le



World: The ten countries with the most organic producers 2024



Le graphique sur la production des oléagineux / Les pays comptant le plus de producteurs biologiques

café (plus de 247 000 hectares), principalement en Éthiopie, et les noix (plus de 272 000 hectares), principalement au Kenya, au Burkina Faso et en Côte d'Ivoire. Les autres principales cultures sont les oléagineux, (plus de 466 000 hectares), principalement au Togo, au Ghana et en Zambie, le cacao, les plantes médicinales et aromatiques sur terres arables (68 903 hectares), principalement au Burkina Faso, en Égypte et à Madagascar, les fruits et les cultures textiles (plus de 177 500 hectares), principalement en Tanzanie et en Ouganda. On comptait plus de 1,37 million de producteurs biologiques en Afrique. De même, la plus forte augmentation a été observée pour les tourteaux (+184 878 tonnes, +45,2%), la croissance majeure provenant principalement du Togo (+54 008 tonnes, +120,5%), du Bénin (+35 522 tonnes, +420%) et du

Canada (+31 138 tonnes, +109,7%). Suivant les principes de l'agriculture biologique, près de 5,8 millions d'hectares (0,8% de la superficie mondiale) des céréales étaient cultivés ; plus de 100 000 hectares (1,0% de la superficie mondiale) des agrumes ; près de 446 000 hectares (3,7% de la superficie mondiale) des cacaoyers ; plus de 716 000 hectares (5,9% de la superficie mondiale) en café ; environ 687 000 hectares (0,7% de la superficie mondiale) des légumineuses sèches ; plus de 280 000 hectares (2,4% de la superficie mondiale) des vergers tempérés ; environ 388 000 hectares, soit 1,4% de la superficie mondiale, des vergers tropicaux et subtropicaux (le Togo est cité ici parmi les pays ayant la plus grande part de superficie biologique, avec 21,4%) ; plus de 506 000 hectares (7,2% de la superficie mondiale) des vi-

gnes ; environ 2 065 000 hectares, soit 0,8% de la superficie mondiale, consacrés aux oléagineux (le Togo était en 2^e position derrière la Chine parmi les pays ayant la plus grande superficie biologique, avec 211,914 hectares, devant les USA, l'Ukraine, la France, l'Inde, le Ghana, etc. et il était le premier pays à la plus grande part de superficie biologique en oléagineux, avec 71,1%) ; près de 793 000 hectares (7,2% de la superficie mondiale) des oliveraies ; environ 537 000 hectares (0,9% de la superficie mondiale) consacrés aux cultures maraîchères. Et pour les arachides, parmi les dix pays possédant les plus grandes surfaces biologiques en 2024, il y a le Togo avec 940 hectares, qui était également parmi les dix pays avec les plus grandes parts de surfaces biologiques (1,6%).

(suite à la page 4)

DE LA PRODUCTION LOCALE AUX CHAÎNES DE VALEUR RÉGIONALES

La CNUCED comble les lacunes des PME du Togo et du Bénin en agro-transformation

F. Woussou

Le constat est repris sur la fiche qui annonce la session de renforcement des capacités au profit des petites et moyennes entreprises (PME) du Bénin et du Togo. La formation a lieu à Cotonou au Bénin, du 3 au 6 mars 2026. Au Bénin et au Togo, les petites et moyennes entreprises sont l'épine dorsale de l'économie. Au Togo, par exemple, ils représentent 99% des entreprises enregistrées et génèrent environ 80% du PIB, évoluant à près de 90% dans l'informel. Bien que les PME aient fait preuve d'une croissance soutenue, leur rendement reste limité par les lacunes dans les capacités entrepreneuriales et de gestion. Ces lacunes limitent leur capacité à développer des modèles d'affaires viables, à accéder à un financement approprié, à se conformer aux normes de certification et de qualité, et à identifier, à accéder et à participer efficacement aux chaînes de valeur régionales. Aussi la CNUCED organise-t-elle cette formation pour 24 petites entreprises des deux pays dans les secteurs de l'agro-transformation, en collaboration avec le ministère des petites et moyennes entreprises et de la promotion de l'emploi du Bé-

nin, le ministère chargé du commerce et du contrôle de la qualité du Togo, et le centre de promotion et d'encadrement des petites et moyennes entreprises (CePEPE) – Centre Empretec Bénin. La formation s'appuie sur les initiatives précédentes dans le cadre du projet de la CNUCED «Renforcement de la capacité des pays africains vulnérables à adopter des incitations politiques et des instruments novateurs pour la participation des PME aux chaînes de valeur régionales».

Il est question de renforcer leurs capacités et les soutenir dans les chaînes de valeur régionales et continentales. Précisément, développer les compétences entrepreneuriales grâce à la méthodologie Empretec fournie par des formateurs Empretec certifiés ; améliorer la compréhension des chaînes de valeur régionales et de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf) ; renforcer le respect des normes de qualité et de la certification ; faciliter l'accès au financement et à la préparation aux investissements ; promouvoir le soutien institutionnel et la mise en réseau entre les PME. Sans oublier les occasions de coaching et de réseautage post-formation. Et pour être admis à participer à l'atelier, il faut être officielle-

ment enregistré, avec statut TPME (pour le Togo) et attestation MPME (pour le Bénin) ; être une petite et moyenne entreprise de 10 à 100 employés ; avoir un chiffre d'affaires annuel jusqu'à 500 millions de francs Cfa ; être intéressé/engagé dans le commerce transfrontalier (pays de la CEDEAO ou dans le cadre de la ZLECAf) et engagé à assister à toutes les sessions ; opérer dans l'un de ces secteurs d'agro-transformation (fruits, noix de cajou, produits du poisson, jus, huiles comestibles, épices, cosmétiques, produits laitiers, etc.) ou dans tous les services connexes (logistique, transport, emballage, entretien, stockage, certification de qualité, services numériques pour les PME).

Au Togo, d'après une charte, est considérée comme TPME, toute personne physique ou morale productrice de biens et/ou services marchands, autonome, immatriculée au registre du commerce et du crédit ou tout autre registre lui conférant une personnalité juridique, et dont le chiffre d'affaires annuel hors taxes n'excède pas un milliard de francs Cfa. Les TPME sont réparties en quatre catégories : les nano entreprises, les micros entreprises, les petites entreprises et les moyennes entreprises.

DANS LES HÔPITAUX ET CENTRES DE SANTÉ

Des couleurs pour ne plus faire de confusion entre le personnel

Le 23 Octobre 2024, le ministre de la santé et de l'hygiène public signait un arrêté portant réglementation de la tenue vestimentaire du personnel des formations sanitaires publiques, privées et confessionnelles. « Le présent arrêté a pour objet d'harmoniser le code vestimentaire du personnel dans les formations sanitaires. Il s'applique à l'ensemble du personnel en contact direct avec le patient ou son environnement dans les formations sanitaires sur toute l'étendue du territoire national », stipule l'article 1er de l'arrêté.

F. Woussou

Plus d'une année plus tard, une cérémonie de remise, doublée du lancement officiel de la tenue vestimentaire harmonisée du personnel des formations sanitaires, s'est tenue au CHU Sylvanus Olympio de Lomé le 24 Février 2026. Selon les autorités en charge de la santé, elle marque une nouvelle étape dans l'organisation et la modernisation du système de santé togolais. Elle vise à renforcer la lisibilité des rôles au sein des formations sanitaires, à sécuriser le parcours du patient et à améliorer l'organisation interne des services, contribuant ainsi à une meilleure qualité des soins. « Cette décision répond à un constat clair. De nombreux patients avaient du mal à identifier les professionnels habilités à les prendre en charge, surtout en situation de vulnérabilité. Cette confusion affectait parfois l'efficacité des services. La réforme vise donc à structurer l'organisation et à améliorer durablement la qualité des soins », a affirmé Tchinn Darré, le ministre délégué à la santé.

Ainsi, pour répondre aux exigences en matière d'hygiène et de protection, les uniformes des professionnels de santé sont dorénavant conformes aux caractéristiques ci-après : Blouse à manche courte ou longue couvrant les genoux et/ou ensemble tunique (haut et pantalon en bas) de couleur Blanche pour les Médecins/Chirurgiens dentistes/Pharmaciens ; Ensemble tunique de couleur verte pour les Prestataires de soins paramédicaux (Techniciens Supérieurs de Santé, anesthésistes, instrumentistes...) ; Ensemble tunique de couleur grise pour Prestataires de soins de rééducation et de réadaptation (Kinésithérapeute, orthophoniste, orthoprothésiste, santé mentale) ; Ensemble tunique en blanc avec col bleu pour les infirmiers.

Pour les Sages-femmes, ce sera désormais la Blouse manche courte couvrant les genoux et ensemble tunique de couleur Rose rayée ; Ensemble tunique de couleur rose unie pour les accoucheuses ; Blouse manches courtes ou manches longues et/ou ensemble tunique



que de couleur Bleu foncé pour le Personnel technique ; Blouse manches longues courtes de couleur Vert-claire pour les Auxiliaires en pharmacie et assimilés ; Ensemble tunique de couleur violet pour le Personnel d'appui (garde malade, technicien de surface, agent de buanderie) ; Blouse manches courtes ou manches longues de couleur beige pour le Personnel administratif (secrétaire, agent de guichet) ; Ensemble tunique de couleur Kaki pour les Agents des services de la morgue. « Désormais, l'identification sera claire, ce qui renforce la confiance et la sécurité. Le port d'une

publiques, privées et confessionnelles, il est admis que des règles particulières s'appliquent au personnel intervenant dans certains services spécifiques notamment, le bloc opératoire et le laboratoire conformément aux standards internationaux. Des surblouses, des surchaussures et autres équipements de protection peuvent être utilisés, en cas de nécessité pour assurer une protection supplémentaire lorsqu'il y a risque de projection de sang et/ou de liquides biologiques. Hormis le personnel en activité professionnelle extrahospitalière et sauf cas de force majeure, il est interdit de porter les



tenue adaptée contribue aussi au respect des règles d'hygiène », a fait remarquer le Médecin Lieutenant-Colonel Apelete Yawo Agbobli, le directeur général du CHU SO.

En plus des couleurs des tuniques, le personnel des formations sanitaires est identifié à partir d'une inscription sur sa tenue. L'inscription

tenues de service hors des périmètres des formations sanitaires.

Il a souligné que les uniformes sont des « made in Togo », fabriqués par la structure BENART AFRIQUE installée dans la localité de Datcha (préfecture de l'Ogooué). Dominique ZOTOGLO, le Directeur général, a précisé que les tenues



porte les mentions suivantes : nom et prénom de l'agent ; qualification professionnelle et titre.

Selon l'arrêté portant réglementation de la tenue vestimentaire du personnel des formations sanitaires

sont conçues pour répondre aux réalités du milieu hospitalier, alliant des critères de confort, de résistance, de professionnalisme et de sécurité sanitaire.

DIFFICULTÉS OPÉRATIONNELLES DE LA CEET

Les mêmes anomalies d'une année à l'autre, à 92% dans le génie civil

Late Pater

Après les visites de contrôle effectuées sur les sites des centrales de production de la Compagnie énergie électrique du Togo (CEET), distributeur national du courant électrique, l'Autorité de réglementation du secteur de l'électricité (ARSE) a le même narratif sur les anomalies détectées, selon son dernier rapport publié il y a une semaine pour le compte de l'année 2024. « Pour le génie civil, les anomalies sont liées en général à la pose au sol des groupes électrogènes au lieu de socles appropriés, aux toitures endommagées des bâtiments et à l'érosion du sol des sites. En ce qui concerne les installations électriques et connexes, les anomalies sont pour la plupart liées aux fuites d'huiles et de combustible, aux panneaux photovoltaïques cassés et aux câbles électriques mal posés. Toutes les centra-

les de production visitées sont concernées par au moins une de ces anomalies. Au sujet des anomalies liées à la sécurité, elles sont relatives à l'absence totale ou partielle des équipements de protection et de sécurité (extincteurs, bacs à sable, système d'alimentation de combustible, système de réseau incendie) et (ii) à l'absence des affiches de sécurité et d'exploitation. Toutes les centrales de production visitées sont affectées par l'une au moins de ces anomalies ». Exactement comme les anomalies déjà relevées dans le rapport 2023. La différence, cette fois-ci, c'est que 92% des centrales visitées sont affectées par au moins une des anomalies dans le génie civil. Et ce sont treize (13) centrales de production d'énergie électrique de la CEET qui ont été visitées, sur dix-sept (17), dont dix (10) centrales thermiques, une (1) centrale hydroélectrique et deux (2) centrales solaires photovoltaï-

ques. Ces centrales sont thermiques, solaires photovoltaïques ou hydroélectriques : Bandjéli, Kara, Koutoum, Djarkpanga, Sokodé, Tindjassé, Assoukoko, Djon, Mamakopé, Badou, Kpimé, Sulzer et Lomé B. Selon le rapport 2023, sur vingt (20) centrales de production d'énergie électrique de la CEET, dix-neuf (19) avaient été visitées dont quatorze (14) centrales thermiques, une (1) centrale hydroélectrique et quatre (4) centrales solaires photovoltaïques.

L'ARSE dit aussi avoir fait le suivi de la mise en œuvre des recommandations relatives aux anomalies relevées sur les sites des centrales de production d'énergie électrique en 2023. « Des améliorations ont été apportées à quatre (4) des dix-neuf (19) centrales visitées, soit 21%. Il s'agit des centrales de Lomé B, Sulzer, Djon ainsi que la centrale hydroélectrique de Kpimé ».

AGRICULTURE BIOLOGIQUE

Le Togo doublement dans le peloton de tête africain, selon le rapport FiBL 2026

(suite de la page 3)

Le Togo était le premier exportateur africain (près de 180 000 tonnes de produits, dont 97% de soja et de tourteaux de soja), suivi de la Tunisie (près de 60 000 tonnes, principalement d'huile d'olive) et du Ghana (63 000 tonnes, principalement de soja et de bananes). Avec

plus de 340 000 tonnes et près de 50% des exportations biologiques africaines, le soja et ses produits dérivés (plus de 230 000 tonnes de tourteaux de soja et près de 110 000 tonnes de soja) constituaient le groupe de produits le plus important, suivis des huiles végétales (63 000 tonnes, principale-

ment d'huile d'olive) et des bananes (48 000 tonnes).

C'est la 27^e édition de « The World of Organic Agriculture », publiée le 14 février 2026 par l'Institut de recherche de l'agriculture biologique (FiBL) et IFOAM.

En rappel, début février, l'Association nationale de l'agriculture bio-

logique au Togo (ANABIO-Togo), appuyée par la coopération allemande (GIZ), a fait un pas avec le document référentiel avec des normes locales pour certifier leurs produits. Le document référentiel qui va, à terme, donner aux producteurs nationaux un meilleur accès à la certification biologique.

FOOTBALL/

Patrice Neveu débarque à Lomé : cap sur le renouveau des Éperviers

Arrivé à Lomé mardi en provenance de Bordeaux, le technicien français Patrice Neveu sera présenté à la presse ce matin. Après plusieurs jours d'attente depuis sa nomination officielle par la Fédération Togolaise de Football (FTF) le 19 février dernier, le nouveau sélectionneur des Éperviers a atterri dans la capitale togolaise pour finaliser et signer son contrat avec la FTF.

Hervé A.

La présentation officielle à la presse est prévue demain, vendredi 27 février 2026, à l'issue de la signature du contrat. Ce sera l'occasion pour Patrice Neveu de se présenter devant les médias togolais, de dévoiler sa vision pour la sélection nationale et de répondre aux nombreuses questions que suscite son arrivée dans un contexte où les attentes sont particulièrement élevées.

Un profil taillé pour le football africain

Âgé de 71 ans, Patrice Neveu est un fin connaisseur du football continental. Sa carrière sur le banc des sélections africaines parle pour lui : il a successivement dirigé la Guinée (2004-2006), la République Démocratique du Congo (2008-2010), la Mauritanie (2012-2014)

et le Gabon (2019-2023). Cette expérience accumulée au fil des années sur le continent africain a pesé lourd dans la balance lors du processus de sélection mené conjointement par la FTF et le Ministère Délégué chargé de la Jeunesse et des Sports.

Il succède à Daré Nibombé et hérite d'une sélection en pleine reconstruction. Les Éperviers pointent actuellement au 124e rang mondial et ont manqué la qualification pour la CAN 2025, deux réalités douloureuses qui illustrent l'ampleur du chantier qui attend le nouveau technicien.

Une mission de redressement

Sa feuille de route est claire : restructurer le staff technique, préparer les prochaines échéances qualificatives et bâtir un projet de jeu cohérent et fédérateur. Pour la FTF



et les pouvoirs publics togolais, cette nomination représente un tournant dans la politique sportive du pays, avec la volonté affirmée de hisser les Éperviers à un niveau compétitif digne de l'histoire du football togolais - celle d'une génération dorée

qui, en 2006, avait offert au Togo sa première et unique participation à une Coupe du monde.

Rendez-vous est pris ce matin à Kégué pour écouter les premières paroles du nouveau coach des Éperviers.

FOOTBALL/

Pape Gueye est dans le viseur de Manchester United

Auteur d'une superbe cuvée et d'une CAN grandiose avec le Sénégal, Pape Gueye réalise sûrement la meilleure saison de sa carrière. Un état de grâce qui attise forcément les convoitises : Manchester United observe très attentivement la situation de l'ancien de l'OM.

Le 18 janvier dernier, Pape Gueye est passé certainement dans une autre catégorie de joueur. N'ayant cessé de graver les échelons depuis le début de sa carrière, le milieu de terrain de 27 ans est rentré dans l'histoire de son pays et même de son continent ce soir-là à Rabat. Dans une finale de CAN houleuse face au Maroc, le natif de Montreuil a délivré tout un peuple avec une frappe exceptionnelle après un effort impressionnant en prolongation. Devenu une icône de son pays sur ce boulet de canon, le joueur de 27 ans a également envoyé un message à tous ceux qui l'avaient perdu de vue depuis Marseille : Pape Gueye est devenu un milieu de terrain encore plus complet en Espagne.

Auteur d'un immense tournoi avec les Lions de la Teranga, le joueur

formé au Havre brille de mille feux à Villarreal. Alors qu'il a rejoint le club espagnol librement à l'été 2024 après une fin d'aventure contrastée sur la Canebière, Gueye est devenu une référence en Espagne. Précieux des deux côtés du terrain, il s'est rapidement imposé comme un titulaire inamovible aux yeux de Marcelino qui l'avait connu furtivement dans les Bouches-du-Rhône. Doté de qualités physiques qui font clairement la différence de l'autre côté des Pyrénées, Gueye a aussi progressé énormément techniquement et est même devenu l'un des milieux récupérateurs les plus prolifiques d'Espagne (3 buts en 19 matches) dans une équipe qui lutte chaque année pour les quatre premières places.

Manchester United est fan de Pape Gueye

Une évolution bluffante pour ce joueur qui n'a pas toujours été estimé à la hauteur de son talent. Et même si les derniers mois commencent à légèrement combler cette injustice, le joueur de 27 ans pourrait enfin avoir la reconnaissance qu'il mérite s'il décide de rejoindre un club plus huppé. Cité dans de nombreuses rumeurs ces dernières semaines, Gueye est finalement resté en Espagne cet hiver. Son entraîneur avait d'ailleurs déclaré sa flamme au joueur en conférence de presse : "c'est un joueur important. Et son absence s'est fait cruellement sentir lors de la CAN. Son impact, son jeu, ses qualités... Personnellement, je serais très surpris qu'il parte pendant ce mercato. Mais c'est une décision qui le concerne, lui et le club. Ce n'est pas au coach de décider, car il ne prend pas ce genre de

décision."

Et bien qu'il soit parvenu à le faire rester au sous-marin jaune cet hiver, pas sûr que Marcelino puisse encore faire des miracles pour l'été qui arrive. Après une Coupe du monde où il aura encore plus l'occasion de montrer son talent avec le Sénégal, Pape Gueye pourrait clairement plier bagage. Sous contrat jusqu'en 2028 avec le club ibérique, Gueye attise de nombreuses convoitises dont celle de Manchester United selon nos informations. Ayant clairement les qualités pour s'imposer en Angleterre, le champion d'Afrique en titre est très apprécié par les Red Devils qui pourraient formuler une offre très alléchante cet été. Suite au départ programmé de Casemiro, Pape Gueye fait figure de remplaçant idéal aux yeux de la direction mancunienne. Affaire à suivre donc...

JEUX D'HIVER

Skeleton, ski alpin, ski de fond... Le bilan des huit CNO africains

Huit Comités nationaux olympiques ont participé aux Jeux olympiques d'hiver de Milan-Cortina 2026. Ils ont aligné 14 athlètes. Pour quel bilan ? Avec cinq athlètes en lice, l'Afrique du Sud possédait la plus grosse équipe du continent. Pour ses premiers JO, Lara Markthaler (19 ans) s'est classée 47e du slalom géant, puis 39e du slalom. "Une grande expérience" pour la jeune skieuse, qui fait partie des athlètes qui bénéficient du programme de la Solidarité olympique.

Ses compatriotes ont été moins en réussite. Malica Malherbe (21 ans) s'est arrêtée en qualifications des bosses, puis a été logiquement éliminée dès le premier tour de l'épreuve des duels face à l'une des meilleures mondiales, Jakara Anthony. Nicole Burger (21 ans) a terminé 25e et dernière du skeleton féminin, le fondeur Matthew Smith (35 ans) a fini 108e du 10 km, et Thomas Weir (17 ans) est parti à la faute dès la première manche du slalom masculin, comme beaucoup d'autres. Il avait par ailleurs pris la

63e place du slalom géant.

Madagascar a suivi de près les aventures de Mialitiana Clerc (24 ans), 50e du slalom géant puis 49e du slalom. Son compatriote Mathieu Gravier (22 ans) a pris la 57e place du slalom géant chez les hommes. Présent pour la première fois aux Jeux d'hiver, le Bénin a vibré derrière Nathan Tchibozo, 48e du slalom géant. Il a en revanche été mis en échec sur le slalom, faisant partie des 51 skieurs qui n'ont pas fini la première manche. Scénario similaire pour l'Erythrée Shannon

Abeda (29 ans), 69e du slalom géant et DNF sur le slalom. Il participait à ses troisièmes Jeux olympiques d'hiver.

Le jeune Winston Tang (19 ans), premier représentant de l'histoire de la Guinée Bissau, repartira avec des souvenirs plein la tête, mais est lui aussi parti à la faute lors de la première manche du slalom masculin - la seule épreuve où il était aligné. L'unique athlète du Kenya, Issa Gachingiri Laborde Dit Pere (18 ans), a disputé le slalom géant et a pris la 66e place.

Du côté du Maroc, Pietro Tranchina (22 ans) a malheureusement chuté lors du slalom géant le 14 février et n'a pas terminé la course. L'autre représentant marocain, Abderrahim Kemmissa (31 ans), a fini 103e du 10 km de ski de fond. Le fondeur nigérian Samuel Ikpefan (34 ans), lui, a terminé 65e du sprint classique, où 95 athlètes étaient engagés. Il a aussi pris la 94e place du 10 km. Des performances d'autant plus honorables qu'il avait subi une grosse opération du genou en septembre.

BREVES

Les chiffres des audiences records de France Télévisions

Eurosport a cartonné, et France Télévisions aussi. Le diffuseur public des Jeux olympiques d'hiver de Milan-Cortina 2026 a attiré 55 millions de Français sur ses antennes au cours des Jeux. 93% des hommes, 92% des femmes, 85% des 15-24 ans et 92% des actifs ont été touchés au cours de la quinzaine. France 2 était la première chaîne nationale pendant les Jeux avec 18,7% de parts d'audience.

Le plus gros pic d'audience a été enregistré lors de la médaille d'or de Guillaume Cizeron et Laurence Fournier Beaudry en patinage artistique : 6,6 millions de téléspectateurs, un tout petit peu plus que les 6,5 millions de passionnés devant la mass start féminine, dernière course de biathlon de ces Jeux, samedi. Le biathlon est encore sur le podium avec le relais mixte, qui avait atteint 5,8 millions de téléspectateurs.

Au-delà des compétitions, le magazine JO Club a été regardé en moyenne par 1,4 million de téléspectateurs. La plateforme france.tv a aussi battu un record avec 57 millions de vidéos vues, trois fois plus qu'à Pékin 2022. Sur les réseaux sociaux, enfin, France Télévisions note "566 millions de vidéos vues sur Facebook, Instagram, TikTok, Youtube et X". Le groupe conclut son communiqué de la sorte : "France Télévisions remercie les 55 millions de Français qui se sont rassemblés sur ses antennes et ses plateformes et donne rendez-vous aux Français pour vivre en exclusivité les Jeux paralympiques du 6 au 15 mars 2026."

L'alignement de tous les acteurs, "un atout majeur" pour les JO

L'année 2026 sera riche pour la Confédération allemande des sports olympiques (DOSB). Alors qu'elle fêtera son vingtième anniversaire en mai, elle avancera surtout de manière significative dans le projet de candidature à l'organisation des Jeux olympiques et paralympiques cet automne, quand la ville/région chargée de représenter l'Allemagne sera choisie. Thomas Arnold, membre historique du conseil d'administration, a fait part de son optimisme quant aux chances de réussite du futur candidat.

"Je perçois un climat positif à tous les niveaux, explique-t-il sur le site de la DOSB. Notre vision s'inscrit parfaitement dans la nouvelle orientation du CIO pour les Jeux. J'ai également le sentiment que, cette fois-ci, tous les acteurs clés soutiennent véritablement le projet. Lors des tentatives précédentes, nous avons rencontré trop de conflits, par exemple à Hambourg en 2015, lorsque le gouvernement fédéral n'a pas pris d'engagement financier, engagement désormais clair et sans équivoque."

"Nous avons également essuyé plusieurs échecs en raison de l'opposition publique, ce qui rend le succès de Munich lors du référendum fin octobre d'autant plus significatif à mes yeux : Munich est la première ville au monde à remporter un référendum sur les Jeux olympiques d'été. Le monde des affaires, la politique, le sport et le public sont désormais tous unis derrière la candidature olympique ; c'est devenu un atout majeur", ajoute-t-il, en concluant que voir les Jeux en Allemagne "serait un rêve devenu réalité". Ce n'est plus arrivé depuis Munich, en 1972.

Dernière ligne droite pour les présélections culturelles

Les prochains Jeux de la Francophonie se tiendront à Erevan (Arménie), du 23 juillet au 1er août 2027. Une étape importante est en cours avec la phase d'inscription aux présélections culturelles nationales. Selon les pays, celle-ci s'achèvera dans quelques semaines, voire quelques jours. Dix disciplines sont listées : chanson, contes, création numérique, danse de création, jonglerie avec ballon, littérature, peinture, photographie, sculpture et théâtre.

En Belgique, les candidatures sont ouvertes jusqu'au 26 février. Les dossiers seront analysés par les services de l'Administration générale de la Culture et le jury retiendra un maximum de trois candidatures par concours. En France, les candidatures sont acceptées jusqu'au 9 mars. Des entretiens seront ensuite menés en avril et en mai, et les réponses données début juin.

Au Sénégal comme au Maroc, la date limite de dépôt des candidatures est fixée au 20 mars. Le Canada offre un peu plus de marge en acceptant les dossiers jusqu'au 31 mars. Les candidats sont invités à se rapprocher de leur ministère de tutelle (Culture, Jeunesse, Sports ou Francophonie) ou organisme compétent pour plus d'informations.



Directeur de la Publication
Hugue Eric JOHNSON

Directeur de la Rédaction
Jean AFOLABI

Rédaction

Sylvestre D.
Hervé AGBODAN
Maurille AFERI
Pater LATE
Kossiwa TCHAMDJA
Koffi SOUZA
Alan LAWSON
Abel DJOBO

Service photographie
Roland OGOUNDE

Dessin-Caricature
LAWSON Laté

Graphisme
Guillaume BOGLA

Bi-hebdomadaire togolais
d'informations et d'analyses

Récupéré N°0145/16/02/01/HAAC

Siège: Wuiti - Nkafu

Tél: 22 61 35 29 / 90 05 94 28

e-mail: patrie006@yahoo.fr

Casier N° 60 / M.P.

Impression
Groupe de presse L'Union

Tirage: 2500 exemplaires

À LA RECHERCHE DES FINANCEMENTS VERTS

Le Togo fait sa mise en route pour la COP31

E. Sossou

Pour le ministère togolais en charge de l'environnement, après la participation du Togo à la COP30, du 10 au 21 novembre 2025 à Belém au Brésil, il urge de dépasser les annonces pour obtenir des résultats tangibles. En tout cas, les annonces, on en fait dans le pays, dans tous les secteurs et dans tous les sens. Bon, pour les tenants du portefeuille de l'environnement, des ressources forestières, de la protection côtière et du changement climatique, désormais, la méthode est l'alignement qui est fait entre les priorités nationales et les projets bancables, puis les mécanismes de suivi robustes. Du coup, sur la base des échanges entre la délégation togolaise et cinq partenaires clés – Green Climate Fund (GCF), Embrapa (coopération en recherche agricole), Fonds mondial pour le développement des villes (FMDV), Ministère de l'environnement du Japon et Evercity (développement de plates-formes numériques) –, à Lomé ce 19 février 2026,



Effets du changement climatique

on a réfléchi au potentiel financement mobilisable sur les cinq prochaines années, estimé entre 354 et 544 millions de dollars US, aux acquis non financiers en matière de renforcement institutionnel, de partenariats stratégiques, de transfert de connaissances et d'innovations technologiques.

Et comme il faudra, cette fois-ci, aller à Antalya en Turquie pour la COP31, du 9 au 20 novembre 2026, et explorer les financements disponibles, une soixantaine d'acteurs issus des ministères, collectivités, ONG et partenaires techniques et financiers viennent de définir la feuille de route pour la COP31. L'approche togolaise pour la conférence d'Antalya va s'articuler autour de trois piliers : priorisation des secteurs vulnérables

et des investissements à fort impact ; transparence des cadres stratégiques et des systèmes de suivi ; et bancabilité des projets pour répondre aux critères des mécanismes financiers climatiques. Dans la même dynamique, le Togo devra harmoniser ses fiches-projets pour répondre aux exigences des principaux fonds notamment le Fonds vert climat, le Fonds d'adaptation et le Fonds pour l'environnement mondial. « Les conclusions de Belém doivent être comprises, partagées et traduites en actions sur le terrain, en cohérence avec nos priorités nationales », insiste Nabédé Pyabalo, le Directeur de cabinet du ministère.

ACTION HUMANITAIRE DEPUIS VERNOUX-EN-GÂTINE EN FRANCE

Papier, cartons, journaux et livres collectés et vendus pour venir en aide au Togo

Late Pater

Tout au long de l'année, l'association Amitié, coopération, solidarité (ACSE) se mobilise pour organiser des collectes de papier, cartons, journaux, livres, dont le produit financier est utilisé pour venir en aide au Togo, principalement dans le canton Elavagnon. Le site d'information ouest-france.fr renseigne que l'association ACSE organise une collecte de papier, cartons, journaux, livres ce samedi 28 février 2026, de 9 à 12 heures, sur la place de l'Église à Vernoux-en-Gâtine (commune du centre-ouest de la France située dans le département des Deux-Sèvres). Et pour cause, les projets en cours sont toujours importants et concernent les adductions d'eau, notamment l'accès à l'eau potable ; les différents établissements scolaires ont besoin d'équipements en tables et bancs ; l'accompagnement d'un technicien agricole permet de créer une dynamique pour varier les productions, les rendements, améliorer le revenu des agriculteurs. Toutes ces actions ne peuvent être réalisées



Les bénévoles organisent des collectes pour venir en aide au Togo sans données financières.

L'association à but humanitaire Amitié, coopération, solidarité avec Elavagnon (ACSE) est déjà à la base du jumelage entre Secondigny (une commune rurale du département des Deux-Sèvres en région Nouvelle-Aquitaine) et Elavagnon (dans la préfecture de l'Est-Mono au Togo). Grâce à elle, deux représentants de l'Union des agriculteurs du Togo de la région des Plateaux (UAR-P) avaient fait leur premier voyage en France en février 2024. Ils ont été très surpris par l'urbanisation et le fait que tout soit bitumé. « Chez nous, il y a beaucoup

choses aux bords des routes. On trouve de tout, des légumes aux rustines pour les vélos et il y a beaucoup de monde dans les rues. Chez vous, on ne voit personne. C'est grand ici, il y a des champs immenses. Chez nous, les champs ne dépassent pas 20 hectares », avait déclaré l'un d'eux. Lors d'une réunion, les Togolais ont parlé du financement des paysans-relais (paysans chargés d'aider aux bonnes pratiques sur leur territoire), de la relance du maraîchage, de l'apiculture et de la mise en place de la coopérative des artisans couturiers.

COUPURES D'INTERNET ENAFRIQUE

Un frein croissant à l'économie numérique et aux libertés

L'Afrique demeure l'une des régions du monde les plus touchées par les coupures volontaires d'Internet, dont les conséquences économiques et démocratiques suscitent une vive inquiétude. Dans une déclaration publiée le 21 janvier, l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) a rappelé que l'accès à Internet constitue un

pilier essentiel de la liberté d'expression et de la participation démocratique, appelant les États à privilégier la connectivité plutôt que les restrictions.

Selon l'ONG Access Now, plus de 300 coupures ont été enregistrées dans 54 pays au cours des deux dernières années, faisant de 2024 l'année la plus marquée depuis 2016. En Afrique

subsaharienne, ces interruptions ont entraîné des pertes économiques estimées à 1,56 milliard de dollars en 2024, affectant plus de 111 millions d'utilisateurs et totalisant près de 33 000 heures de coupure. Le Soudan, l'Éthiopie et le Kenya figurent parmi les pays les plus impactés.

Souvent justifiées par des raisons de sécurité ou de maintien

JOURNÉE DU 8 MARS

Fête ou réflexions ?

Chaque année, le 8 mars, consacré à la Journée internationale des droits des femmes, donne lieu au Togo à une multitude d'activités : défilés, conférences, remises de distinctions, campagnes de sensibilisation et célébrations festives. Mais au-delà des pagnes commémoratifs et des cérémonies officielles, une question revient avec insistance : le 8 mars est-il devenu une fête populaire ou demeure-t-il un moment de réflexion sur la condition féminine ?

E. Sossou

Dans les rues de Lomé comme dans plusieurs villes de l'intérieur du pays, l'ambiance est souvent festive. Associations féminines, entreprises et institutions organisent des rencontres conviviales destinées à valoriser les femmes. Pour certaines participantes, cette dimension festive est importante. « Le 8 mars est une occasion de se retrouver entre femmes, de célébrer nos efforts et nos réussites. Nous travaillons dur toute l'année, donc une journée de réjouissance ne fait pas de mal », estime Ama K., commerçante au grand marché de Lomé. Selon elle, ces célébrations renforcent la solidarité féminine et donnent de la visibilité aux femmes dans l'espace public.

Plusieurs responsables d'organisations féminines partagent cet avis. Ils considèrent que la fête constitue aussi un outil de mobilisation sociale. Les manifestations culturelles attirent davantage de monde et permettent de faire passer des messages sur l'autonomisation économique, l'éducation des filles ou encore la santé reproductive.

Cependant, d'autres voix s'élèvent pour dénoncer une dérive festive qui ferait perdre au 8 mars son sens premier. Pour ces observateurs, la journée devrait avant tout être un moment de bilan et d'engagement. « On parle beaucoup de pagnes et de



cérémonies, mais très peu des inégalités persistantes », regrette Dédé A., enseignante. Elle évoque notamment les défis liés à l'accès des femmes aux postes de décision, aux financements économiques ou encore à la protection contre les violences basées sur le genre. « Tant que ces questions restent entières, le 8 mars ne peut pas être seulement une fête », insiste-t-elle.

Des acteurs de la société civile soulignent également que certaines femmes, notamment en milieu rural ou dans l'économie informelle, ne ressentent pas toujours les retombées concrètes des discours officiels. Pour elles, les priorités restent l'accès à des revenus stables, aux soins de santé et à l'éducation pour leurs enfants.

Du côté des autorités publiques, on défend une approche équilibrée. Un responsable institutionnel explique que la célébration et la réflexion ne sont pas incompatibles. « Les festivités attirent l'attention, mais elles

servent aussi de cadre pour sensibiliser et présenter les avancées réalisées en matière de droits des femmes », affirme-t-il.

Des jeunes Togolaises, quant à elles, appellent à une évolution du format de la journée. Pour Afi, étudiante à l'université de Lomé, le 8 mars devrait davantage intégrer des débats publics, des formations et des actions concrètes. « Nous voulons des discussions sur l'emploi, le leadership féminin et la santé mentale, pas seulement des cérémonies protocolaires », souligne-t-elle.

Célébration ou revendication, le 8 mars au Togo reflète ainsi une réalité complexe. La journée oscille entre moment de reconnaissance sociale et espace de réflexion critique sur les défis encore à relever. Peut-être que son véritable enjeu réside justement dans cet équilibre : célébrer les progrès accomplis tout en rappelant que l'égalité entre les femmes et les hommes reste un chantier en construction.

POUR SOUTENIR FEMMES ET PETITE ENFANCE

Des garderies bientôt implantées au cœur des marchés

Au Togo, une nouvelle initiative sociale entend transformer le quotidien des femmes commerçantes tout en améliorant la prise en charge des jeunes enfants. Porté par une approche multi-acteurs, un projet d'implantation de garderies au sein même des marchés est en cours de développement, avec pour objectif principal d'assurer un meilleur encadrement des enfants âgés de 0 à 5 ans.

E. Sossou

Cette innovation sociale répond à une réalité bien connue dans les espaces marchands du pays : de nombreuses femmes exercent leurs activités économiques tout en gardant leurs enfants à proximité, souvent dans des conditions peu adaptées à leur sécurité et à leur développement. Le futur modèle de garderie ambitionne ainsi d'offrir une solution durable conciliant activité économi-

que et bien-être des enfants.

Au-delà de la protection de la petite enfance, le projet vise également plusieurs impacts socio-économiques majeurs. Il devrait notamment soutenir l'autonomisation économique des femmes actives dans les marchés, renforcer l'employabilité des jeunes appelés à travailler dans ces structures et créer de nouvelles opportunités d'investissement et de partenariat pour les acteurs publics et privés.

Pour les autorités togolaises, investir dans la petite enfance constitue un levier stratégique pour le développement national. « En investissant dans des garderies de qualité, nous préparons une génération plus saine, plus instruite et plus productive, tout en favorisant l'autonomisation économique des femmes et l'égalité des chances », a souligné Martine Moni SANKAREDJA, ministre des Solidarités, du Genre, de la Famille et de la Protection de l'Enfance.

Les partenaires techniques insistent également sur l'importance d'un accompagnement global des enfants.

Selon Dr Erinna Corinne DIA, représentante résidente de l'UNICEF au Togo, ces garderies offriront aux tout-petits « un environnement sécurisé, une alimentation adéquate, des soins de santé, la délivrance des actes de naissance et une stimulation précoce indispensable à leur développement ».

Afin de mobiliser les ressources nécessaires à la mise en œuvre du projet, une soirée de gala a été organisée en décembre 2025 à Lomé. L'événement a permis de collecter des fonds et de fédérer des partenaires autour de cette initiative innovante. Les contributions recueillies serviront à lancer les premières infrastructures et à poser les bases d'un modèle reproductible dans plusieurs marchés du pays. À terme, ces garderies devraient permettre aux femmes commerçantes de poursuivre leurs activités avec plus de sérénité, tout en garantissant un encadrement adapté aux besoins fondamentaux des enfants.

SANTÉ / LE PARFUM ET NOTRE SANTÉ

Les formules de parfums sont des secrets commerciaux que les entreprises ne divulguent pas... Quels effets sur le corps humain ?

(suite de la page 2)

· **Optez pour des alternatives naturelles :** Les diffuseurs d'huiles essentielles ou les bougies naturelles en cire d'abeille sont souvent plus sûrs.

En étant vigilant, vous pouvez profiter d'un intérieur agréablement parfumé sans compromettre votre santé.

Quels sont les effets des parfums sur la santé ?

L'exposition aux parfums peut entraîner différents effets sur la santé, qui varient selon la sensibilité individuelle et la composition du produit. Parmi les impacts les plus fréquents, on observe :

· **Irritations cutanées :** Des rougeurs, des démangeaisons ou une peau sèche peuvent apparaître chez certaines personnes après application.

· **Problèmes respiratoires :** Les composés volatils présents dans les parfums peuvent aggraver l'asthme ou provoquer une gêne respiratoire.

· **Réactions allergiques :** Des symptômes tels que des éruptions cutanées, des maux de tête ou des étourdissements peuvent survenir en réaction à certains ingrédients.

· **Fatigue ou nausées :** Une exposition prolongée ou intense à certains parfums peut entraîner un inconfort général.

· **Perturbations endocriniennes :** Certains composés, comme les phtalates, pourraient interférer avec le système hormonal à long terme.

Bien que ces effets ne concernent pas tous les utilisateurs, il est



important de rester attentif aux réactions de son corps et de privilégier des parfums de qualité pour minimiser les risques.

Les parfums peuvent-ils provoquer des allergies ?

Les allergies aux parfums sont une réalité pour de nombreuses personnes, en particulier celles ayant une peau ou un système respiratoire sensible. Les réactions allergiques peuvent varier en intensité et inclure :

· **Symptômes cutanés :** rougeurs, démangeaisons ou urticaire après application directe sur la peau.

· **Problèmes respiratoires :** respiration sifflante, congestion nasale ou toux, surtout en présence de parfums fortement concentrés.

· **Maux de tête :** Les parfums synthétiques ou trop puissants peuvent déclencher des migraines chez certains individus.

Les allergènes les plus courants dans les parfums incluent les huiles essentielles spécifiques, comme le linalol ou le limonène, ainsi que certains conservateurs et fixateurs chimiques.

Pour prévenir les réactions allergiques :

· Testez le parfum sur une petite zone de peau avant une utilisation complète.

· Évitez les parfums contenant des ingrédients identifiés comme allergènes par votre dermatologue.

· Privilégiez des produits sans alcool ou formulés pour les peaux sensibles.

Les allergies aux parfums ne doivent pas être négligées, et adapter vos choix peut grandement améliorer votre confort au quotidien.

Quels parfums sont à éviter ?

Tous les parfums ne se valent pas, et certains peuvent présenter des risques accrus pour la santé. Voici les types de parfums à éviter :

· **Les contrefaçons :** Souvent fabriquées sans respecter les normes de sécurité, elles peuvent contenir des substances toxiques ou non réglementées.

· **Les parfums bas de gamme :** Leur composition inclut fréquemment des ingrédients synthétiques de faible qualité,

susceptibles de provoquer des irritations ou des réactions allergiques.

· **Les parfums contenant des phtalates ou du formaldéhyde :** Ces substances sont associées à des perturbations hormonales et à des effets toxiques à long terme.

· **Les produits trop anciens :** Avec le temps, les parfums peuvent s'oxyder, ce qui modifie leur composition chimique et peut augmenter le risque d'irritation.

Pour limiter les risques, privilégiez les parfums de marques reconnues, qui respectent les réglementations en vigueur et proposent des produits testés dermatologiquement. Un parfum



de qualité est non seulement plus sûr, mais il offre également une meilleure expérience olfactive.

Préoccupations environnementales

L'impact écologique des produits chimiques de parfumerie est alarmant. Les muscs synthétiques et d'autres ingrédients de parfumerie sont persistants dans l'environnement, s'accumulant dans les tissus adipeux des

organismes aquatiques et augmentant au fil du temps dans les sédiments. Au Canada, par exemple, plusieurs muscs synthétiques ont été classés comme persistants, bioaccumulables et toxiques, ce qui suscite des inquiétudes quant à leurs conséquences environnementales à long terme.

Lacunes réglementaires et normes internationales

Dans de nombreux pays, les recettes des parfums sont protégées en tant que secrets commerciaux, ce qui dispense les fabricants de divulguer les produits chimiques utilisés dans leurs produits. Bien que certaines



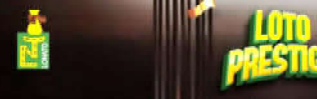
réglementation mondiale cohérente laisse les consommateurs vulnérables aux dangers cachés des produits parfumés.

Comment profiter des parfums en toute sécurité ?

L'exposition à un ingrédient peut ne pas être problématique mais combiné à d'autres, c'est autre chose. Même les huiles essentielles peuvent être dangereuses : l'huile de bergamote peut rendre les gens sensibles aux polluants ou au soleil... Aux États-Unis en tous cas, de plus en plus d'organismes déconseillent l'usage de parfums.

Les parfums font partie intégrante de notre quotidien, mais il est essentiel de faire des choix éclairés pour préserver sa santé. En privilégiant des produits de qualité, formulés avec des ingrédients sûrs, et en limitant l'utilisation excessive, il est possible de profiter pleinement des plaisirs olfactifs sans compromettre son bien-être.

Pour aller plus loin, choisissez des marques transparentes sur la composition de leurs parfums et qui respectent les normes en vigueur.

DATES		RÉSULTATS					
MARDI 24 - 02 - 2026	 MARDI : 24 / 02 / 2026 TIRAGE N° 515 09H00 5 gros lots de 15.750.000 FCFA 5 gros lots de 15.750.000 FCFA 80 29 21 57 52 26 78 10 63 45		 MARDI : 24 / 02 / 2026 TIRAGE N° 139 13H00 5 gros lots de 1.050.000 FCFA 85 79 48 39 19		 MARDI : 24 / 02 / 2026 TIRAGE N° 139 18H00 5 gros lots de 1.000.000 FCFA 16 28 72 87 12		
	MERCREDI 25 - 02 - 2026	 MERCREDI : 25 / 02 / 2026 TIRAGE N° 516 09H00 5 gros lots de 15.750.000 FCFA 5 gros lots de 15.750.000 FCFA 41 70 47 49 59 73 34 43 11 75		 MERCREDI : 25 / 02 / 2026 TIRAGE N° 1832 13H00 5 gros lots de 1.050.000 FCFA 63 49 52 27 60		 MERCREDI : 25 / 02 / 2026 TIRAGE N° 139 18H00 5 gros lots de 1.000.000 FCFA 78 29 53 33 05	
JEUDI 26 - 02 - 2026		 JEUDI : 26 / 02 / 2026 TIRAGE N° 517 09H00 5 gros lots de 15.750.000 FCFA 5 gros lots de 15.750.000 FCFA 22 72 40 27 50 01 66 41 46 90		 JEUDI : 26 / 02 / 2026 TIRAGE N° 136 13H00 5 gros lots de 1.050.000 FCFA 58 40 43 29 83		 JEUDI : 26 / 02 / 2026 TIRAGE N° 136 18H00 5 gros lots de 1.000.000 FCFA 88 01 07 15 24	
			GROS LOTS DU TIRAGE NUMÉRO 139 DE LOTO CASH DU 24 FEVRIER 2026 @ ANÉHO # Point de vente 70938 * Quatre (04) gros lots d'une valeur totale de 15.750.000 FCFA @ KPALIMÉ # Point de vente 40056 * Un gros lot de 1.000.000 FCFA		GROS LOTS DU TIRAGE LOTO PRESTIGE NUMÉRO 139 DU 25 FEVRIER 2026 @ DAPAONG # Point de vente 10150 * Un gros lot de 1.050.000 FCFA		GROS LOTS DU TIRAGE N°136 DE LOTO SUPER DU 26 FEVRIER 2026 @ LOMÉ # Point de vente 70391 * Un (01) gros lot de 1.000.000 FCFA



Certifiée Top
Employer 2026